

LE CAMPUS DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA LOZÈRE

Le Campus offre chaque année, à plus de 350 jeunes, la possibilité de se former à de nombreux métiers.

En fonction de ses goûts et de ses aptitudes, et dans de multiples secteurs, chacun peut choisir le métier qui lui ressemble.

Nos équipes vous accompagnent de l'étude de votre projet à sa réalisation.

Elles vous orientent vers le parcours et le financement le plus adapté et le plus favorable au regard de votre situation. Elles vous soutiennent dans les démarches administratives nécessaires à son obtention.

Nos formations en alternance sont accessibles également aux adultes, sous certaines conditions.

Découvrez notre offre complète sur le catalogue de la CMA de la Lozère :
[Lien vers catalogue](#)

<http://cfa-mende.fr/>

04 66 49 04 76

Formation diplômante

Titre à finalité professionnelle

N° RNCP : 36887

Association Nationale de Formation Automobile
(validité enregistrement : 29/07/27)

Retrouvez les débouchés et le taux d'insertion sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36887/#ancr7>

Code Rome : I 1604 Mécanique automobile [Lien vers la fiche ROME](#)

Diplôme de Niveau 3



Public, accessibilité

Public(s) : Demandeur d'emploi, jeune à partir de 16 ans, adulte en formation professionnelle continue.

Délai d'accès : Les inscriptions en formation au TP sont possibles en cours d'année scolaire.

Modalités d'accès :

Les formations sont accessibles en alternance :

- aux jeunes de 16 à 29 ans révolus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (ils bénéficient du statut d'apprenti),
- aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge,
- aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise, sans limitation d'âge,
- aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.
- tous les adultes, n'entrant pas dans les cas ci-dessus, peuvent également y accéder grâce aux différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Un parcours aménagé peut être envisagé selon la situation professionnelle de chacun. Plusieurs financements sont possibles. N'hésitez pas à vous adresser à notre service de Formation Professionnelle Continue qui saura vous conseiller et vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos souhaits. 04 66 49 80 86.

Eligibilité CPF : 242905 Début de validité 02/01/2019.



Modalités de recrutement et d'admission : Entretien et positionnement.

Niveau d'entrée : CAP

Conditions spécifiques et prérequis : Détention du CAP Maintenance des véhicules automobiles option A Voitures particulières.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours et les examens peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap. Mme Priscille LEJEUNE (04 66 49 04 76).

Mobilité européenne : Les apprentis peuvent bénéficier de différents programmes de mobilité pour effectuer un stage professionnel en Europe. Les séjours peuvent être organisés dans le cadre du programme Erasmus +. Ce programme permet aux apprentis de réaliser un stage dans une entreprise européenne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

59 ter chemin Verdale 31240 Saint-Jean • +33 5 62 22 94 22 • crma@crma-occitanie.fr • www.artisanat-occitanie.fr
SIREN 130 027 931

CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA LOZÈRE

Rue de l'Apprentissage • BP 120 • 48000 Mende • +33 4 66 49 04 76 • contact@cfa-mende.fr • www.cfa-mende.fr

SIRET 130 027 931 00307 - NDA 76311030031

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

Quelques chiffres sur notre Campus

Près de **320**
apprentis formés
par an

25 médailles
MAF et
Olympiades des
métiers

Coût – Financement – Rémunération

Coût de la formation : selon dispositif

Statut apprenti : L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec son entreprise d'accueil. Il possède dès lors un statut de salarié. Sa rémunération varie de 27% à 100% du SMIC selon le métier préparé, l'année de formation et son âge. Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'Opérateur de compétences de la branche professionnelle (OPCO). La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€.

Autres statuts : de nombreux dispositifs de prise en charge existent. Ils dépendent de votre situation personnelle. Nous vous accompagnons pour choisir le financement le plus adapté et le plus favorable pour vous.

Le coût de la formation est déterminé en fonction du nombre d'heures proposé dans le plan de formation suite à un positionnement.

Coût horaire de la formation : **14 €**

Objectifs

La formation en apprentissage a pour objectif de préparer l'apprenant au diplôme choisi. Cette préparation est organisée en alternance entre les cours dispensés par le CFA et les heures effectuées en entreprise d'accueil.

Une coordination permanente entre le professeur professionnel et le maître d'apprentissage, notamment via le Livret d'apprentissage, permet de s'assurer de la complétude des savoirs enseignés et transmis ainsi que de la progression pédagogique de l'apprenant.

Durée

La formation se déroule sur une durée de 2 ans.

Concernant les publics adultes, des aménagements sont également possibles en fonction de la situation, lors de la contractualisation de la formation.

Pour un apprenti, le rythme moyen de l'alternance est le suivant : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise.

Le temps de formation au CFA est de **509 heures** soit 24 mois.

Programme

PERSONNES RESSOURCES

DIRECTION

Samuel POUVREAU
samuel.pouvreau@cma-
lozere.fr

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Christelle PORTAL
christelle.portal@cma-
lozere.fr

CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Jérôme ANGOSTO
jerome.angosto@cma-
lozere.fr

REFERENTE HANDICAP

Priscille LEJEUNE
priscille.lejeune@cma-
lozere.fr

REFERENT MOBILITE

Francis VANDEMOORTELE
francis.vandemoortele@c
ma-lozere.fr

REFERENTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Agnès BRUEL
agnes.bruel@cma-
lozere.fr

REFERENTE QUALITE

Elisabeth SAUMADE
elisabeth.saumade@cma-
lozere.fr

MEDIATEUR DE L'APPRENTISSAGE

Christiane LESIEUR
christiane.lesieur@cma-
gard.fr

Le programme de la formation répond aux exigences du référentiel du diplôme.

Le titre à finalité professionnelle est composé de 5 blocs de compétences énumérés ci-dessous. Les règles générales d'accès à la certification (document téléchargeable sur le site de l'ANFA (www.anfa-auto.fr)) prévoient que chaque référentiel décrive les modalités d'évaluation de chacun des blocs de compétences du Titre visé.

Les compétences du TFP MECANICIEN PROFESSIONNEL sont les suivantes :

- Entretien périodique
- Remplacement de pièces d'usure et réalisation des contrôles/codages associés
- Maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Contrôles et remise en état des système d'injection et de dépollution (essence/diesel)

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Enseignants professionnels issus du métier
- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis en entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Groupes par niveaux pour les matières générales
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant
- Livret d'apprentissage

Moyens pédagogiques :

- Atelier pédagogique pour les pratiques professionnelles
- Salle de classe & salles informatiques équipées
- Centre de Ressources documentaires

Professeur référent du domaine professionnel : Jérémy CHENU

Qualification : CAP Maintenance des véhicules industriels (2003), Bac Professionnel Maintenance des véhicules industriels (2005), Permis de cariste (2014, Champion de France de mécanique poids lourds en 2005. Expérience de plus de 16 ans dans la maintenance industrielle et la réparation des véhicules industriels. Professeur au CFA depuis 2017.

Modalités d'évaluation

Les modalités du Titre à Finalité Professionnelle, suite à un parcours de formation pour les candidats en contrat de professionnalisation et/ou contrat d'apprentissage et demandeurs d'emploi (hors POEC), sont les suivantes :

Une évaluation en entreprise est réalisée durant le parcours. A cette fin, le tuteur dispose d'une grille d'évaluation des activités réalisées en entreprise fournie par l'ANFA.

Elle vient en complément de l'évaluation réalisée en organisme de formation.

Elle a pour objet de communiquer au jury final le parcours réalisé par le candidat en entreprise.

L'entretien de narration d'activité devant le jury, pour le CQP "Mécanicien Automobile", sera d'une durée de 30 minutes et portera sur l'appréciation des compétences clés suivantes :

- Contrôler, diagnostiquer et remettre en état les systèmes mécaniques
- Contrôler et remettre en état les systèmes de motorisation thermique
- Réaliser l'entretien courant et périodique des véhicules

NAVETTE GRATUITE



Possibilité d'utiliser une navette gratuite entre la Gare et le CFA :

Gare de Mende / CFA : le dimanche soir à partir de 21h

CFA / Gare de Mende : le vendredi matin à 11h

UN OUTIL DE GESTION DÉMATÉRIALISÉ

Nous offrons à nos apprenants, leur responsable légal et leur maître d'apprentissage un outil de gestion dématérialisée personnalisé : **Le portail Net YPAREO.**

Il vous permettra d'accéder à l'ensemble des informations relatives au parcours de formation

- Emploi du temps
- Notes et évaluations
- Etat de présence
- Enquêtes de satisfaction, ...

UNE SECTION SPORT ET METIERS

Véritable opportunité pour les apprentis qui souhaitent se former à un métier sans mettre de côté leur passion pour le sport

Pour sa délibération le jury disposera :

- du document de synthèse des résultats aux évaluations, renseigné par l'organisme de formation, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.
- d'une grille d'évaluation du parcours du stagiaire en entreprise dans le cas des formations en alternance, renseignée conjointement par le tuteur entreprise et le formateur, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.

Débouchés / Passerelles

L'obtention d'un diplôme de niveau CAP permet une meilleure insertion dans la vie active.

85 % de ceux qui ont obtenu un CAP choisissent en effet d'entrer dans la vie professionnelle.

Il est possible de compléter ses études par les diplômes suivants :

MC Mention Complémentaire, BP Brevet Professionnel, BTM Brevet Techniques des Métiers, BMA Brevet des Métiers d'Art, CS Certificat de spécialisation, BAC Professionnel ou BAC Technologique.

Poursuite d'études au CFA de la Lozère :

- CAP Peintre en carrosserie (consulter notre fiche formation)
- CAP Réparation des carrosseries (consulter notre fiche formation)

Consulter les fiches correspondantes sur la [page « Métiers de l'Automobile »](#) de notre site.

Modalités Pratiques

Les enseignements sont délivrés au sein du Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère de Mende. Les cours sont planifiés du lundi au vendredi, dans les plages horaires suivantes : 8h00 à 17h30.

Un self pour les repas de midi, et du soir pour les internes, est à la disposition des apprenants.

Les apprenants peuvent bénéficier de prestations d'hébergement en internat.

Un hébergement spécifique peut être proposé aux adultes.

Nous proposons aux internes, des animations sportives, culturelles et ludiques, organisées au sein du Campus des métiers, du lundi au jeudi soir de 17h30 à 21h30.

Organismes responsable / Contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère

2 Boulevard du Soubeyran
B.P. 90
48003 MENDE

SIRET : 130 027 931 00299
Téléphone fixe : 04 66 49 04 76
Email : formation@cma-lozere.fr
Site Web : www.cma-lozere.fr/

Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère

Rue de l'apprentissage
48000 MENDE

SIRET : 130 027 931 00307
Téléphone : 04 66 49 04.76
Email : cfa@cma-lozere.fr
Site Web : www/cfa-mende.fr/